

Nos formations en Cybersécurité

Le Cnam dispense des formations dans de multiples domaines, l'informatique et le numérique font partie intégrante de son offre depuis plusieurs années.

Le numérique occupe aujourd'hui une place grandissante dans notre société, il est devenu indispensable de protéger toutes les données en circulation sur le web afin de lutter contre les cyberattaques qui sont de plus en plus importantes, en nombre et en intensité.

C'est l'objet de la cybersécurité : la protection des données (sécurisation des paiements sur internet ou sans contact, protection des informations personnelles, des coordonnées, des dossiers médicaux)...

Le Cnam vous propose des formations courtes ou en alternance afin de sécuriser au maximum votre système informatique et de protéger toutes données devant restées confidentielles.

La Sécurité informatique, une problématique multidimensionnelle :

Votre entreprise, confrontée aux nouveaux usages numériques, ne peut plus ignorer les cybermenaces : détournement de clientèle, détournement de fonds, espionnage industriel, vol ou corruption de données, virus destructeurs.

Le Big Data et l'espionnage économique :

Ils placent la sécurité au cœur de l'entreprise. La sensibilisation de chaque collaborateur, la montée en compétence des équipes métiers et la mise en place d'une organisation transversale de la sécurité numérique constituent les fondamentaux d'une réponse pertinente face aux nouvelles menaces.

Infection par un logiciel malveillant, espionnage industriel, destruction ou altération de données :

65% des entreprises auraient déclaré avoir subi une cyberattaque en 2017, les PME étant les plus vulnérables. Les attaques sont de plus en plus ciblées et l'exploitation des données confidentielles peut constituer un préjudice important pour la société et les clients et/ou partenaires.

Les métiers liés à la cybersécurité sont d'ores et déjà « en tension » et sécuriser un recrutement futur par le biais de l'alternance sera une stratégie gagnante pour votre entreprise.

Des métiers !

Souvent méconnus les métiers de la cybersécurité se multiplient et les compétences requises peuvent être très pointues :

- Responsable Sécurité de Système d'Information (RSSI)
- Analyste d'exploitation
- Responsable de parc informatique
- Chef de projet informatique

Un secteur qui recrute !

Près de deux tiers des entreprises françaises ont déjà été victimes d'une cyberattaque...

Afin de pallier ce problème de nombreux postes sont à pourvoir chaque année, malheureusement les offres d'emplois sont plus nombreuses que les candidats susceptibles d'y répondre !

Quelques chiffres :

80000 emplois vacants dans la sécurité informatique d'ici 2020.

50% des actifs vont voir la nature de leur métier actuel transformé dans le cadre de la digitalisation.

+40% : Augmentation brute potentielle du résultat opérationnel pour une entreprise qui réussit sa mutation numérique.

65% des entreprises françaises ont subi une cyberattaque en 2017

Les formations du Cnam sont développées conformément au référentiel ANSSI (www.ssi.gouv.fr) afin de permettre une véritable expertise des risques liés à la sécurité informatique.

Ces actions concernent l'ensemble des acteurs de l'entreprise et pas seulement les équipes informatiques. Les collaborateurs participent par l'usage des bonnes pratiques informatiques. Innovantes et adaptées aux entreprises elles peuvent être déployées en alternance, cours du soir, e-learning, en entreprise.

les contraintes réglementaires sur la protection des données et leur sécurisation augmentent

RGPD (règlement général sur la protection des données) : « Le 25 mai 2018, le règlement européen est entré en application. De nombreuses formalités auprès de la CNIL disparaissent. En contrepartie, la responsabilité des organismes est renforcée. Ils doivent désormais assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité. « Cnil 2018

DPO (délégué à la protection des données) : Avant de désigner votre délégué à la protection des données, vérifiez qu'il dispose du statut, des compétences et des moyens nécessaires à l'exercice de ses missions.

Découvrez nos formations en Cybersécurité

Le Cnam Occitanie a été retenu par AGEFOS-PME pour dispenser un programme complet de formation en cybersécurité à destination des salarié(e)s. Que vous soyez adhérent(e)s AGEFOS

ou non vous pouvez bénéficier de la prise en charge des formations suivantes :

DECODER LE JARGON DE LA CULTURE DIGITALE

DECOUVRIR LES TECHNOLOGIES DE RUPTURE A VENIR DANS LE COMMERCE

DEVELOPPER LES BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE CYBERSECURITE

LES FONDAMENTAUX DU RGPD-METTRE L'ENTREPRISE EN CONFORMITE

MANAGER A L'ERE DU NUMERIQUE
MOBILISER SES COLLABORATEURS DANS UN PLAN DE TRANSFORMATION NUMERIQUE
DE L'ENTREPRISE
SIMPLIFIER SES USAGES INFORMATIQUES GRACE AU CLOUD COMPUTING

**Afin de vous inscrire à ces formations rendez-vous sur www.cybersecur.fr
(après avoir créé votre espace personnel vous pourrez vous inscrire sur les
différentes sessions). Plus d'info sur lgr_cybersecurite@lecnam.net**

Nos autres dispositifs en cybersécurité :

Formation courte : Cybersécurité : référentiel, objectifs et déploiement

Formation courte : Menaces informatiques et codes malveillants : analyse et lutte

Formation courte : Droit, enjeux de sécurité, conformité

Formation courte : Les 12 bonnes pratiques de la Cybersécurité

Formation courte : Analyses de sécurité : vulnérabilités et attaques

Formation Courte : Sécurité et réseaux

Licence en alternance informatique et cybersécurité

<https://www.cnam-occitanie.fr/se-former-au-cnam/nos-formations-en-cybersecurite/nos-formations-en-cybersecurite-1C>